



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22.09.2014 à 20h00**

Personnes présentes :

(Conseil d'administration) : Stéphanie et Sébastien BARBET, Carole BERTOGLI, Florence BERTRAND, Franck BONJOUR, Marylen DIDIER, Sylvie FAVRE, Anne LENOEL, Fabienne LEVRAT, Aude et Sébastien MARTEL, Morgane MIFTARI, Martin PIGNON, Elise PRUVOT, Nathalie ZERDOUN

(Parents d'élèves) : Cindy BOUVRY, Laurence CHOUTEAU, Ludivine CURTAT, Nicolas LOIRE, Floriane RASPER, Lolita SCHRICKE, Sabine SOILEUX, Perrine VAUCORET

(Représentants Mairie) : Michel LEVRAT, Sylvie OBADIA

(Sympathisants) : Alain CURTAT

Personnes excusées : Mme ILLARTEIN, Stéphanie JARNIEUX, Carole TOLOSSI

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Vote de ces bilans
- Démission du bureau
- Constitution du conseil d'administration
- Elections du nouveau bureau parmi les membres du nouveau conseil d'administration
- Constitution des commissions cantine et garderie
- Calendrier des manifestations 2014-2015
- Questions diverses.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

BILAN MORAL ET FINANCIER :

* Sébastien Martel et Carole Bertogli présentent ensemble le bilan de l'année, commentant chaque événement d'un point de vue moral et financier.

POSTES	DEBIT	CREDIT	RESULTAT	RAPPEL 2012-2013
F.O.L et USEP	683.10 €	724.00 €	40.90 €	- 106.31 €
APAC	68.43 €		- 68.43 €	- 30.74 €
transport USEP	180.00 €	- €	- 180.00 €	- 360.00 €
Sortie ain'contournables (Mater/CP/CE1)	225.00 €	- €	- 225.00 €	- €
Boudin	2,092.28 €	3,186.42 €	1,094.14 €	1,110.01 €
Vente papillotes	1,251.42 €	1,535.00 €	283.58 €	215.72 €
Noël	639.80 €	- €	- 639.80 €	3.27 €
Coinche	1,013.40 €	2,208.10 €	1,194.70 €	975.94 €

Goûter Carnaval	22.92 €	- €	- 22.92 €	- 18.45 €
Poker	1,175.36 €	1,917.48 €	742.12 €	- €
Vente photos de classe	185.86 €	836.00 €	650.14 €	331.30 €
Lapin	302.75 €		- 302.75 €	- €
Sortie Miribel (Mater/CP/CE1)	404.00 €	150.00 €	- 254.00 €	
Sortie Danse (CE2 / CM1 / CM2)	260.00 €	130.00 €	- 130.00 €	
Atelier jardinage (mater/CP/CE1)	74.70 €	- €	- 74.70 €	- €
Vente fleurs	1,266.65 €	2,162.80 €	896.15 €	586.86 €
Kermesse	314.00 €	441.20 €	127.20 €	1,137.87 €
Atelier cinéma (CE2/CM1/CM2)	1,127.80 €	140.00 €	- 987.80 €	
Frais bancaires	72.66 €	8.00 €	- 64.66 €	21.43 €
Frais généraux (panneaux, papeterie)	130.69 €		- 130.69 €	- 267.47 €
Intérêts livrets		76.33 €	76.33 €	138.32 €
Subvention mairie		650.00 €	650.00 €	600.00 €

Au total le bilan de l'année scolaire montre un bénéfice de 2674.51€ contre un déficit de 3029.43€ l'année précédente.

A cela plusieurs raisons, la principale étant que l'année précédente le SOU avait largement financé une semaine de classe-équitation.

Certaines manifestations continuent à être très intéressantes financièrement (le boudin, la coinche) ; d'autres manifestations nouvelles sont très prometteuses (le poker), la vente de fleurs a particulièrement bien fonctionné cette année (la date était bien choisie, la météo favorable...).

Cette année, le fait de ne pas avoir recours à un photographe professionnel a permis d'augmenter considérablement la marge faite lors de la vente des photos de classe. Laurence Chouteau a donné de son temps et tout le monde semble avoir apprécié la qualité de son travail.

La kermesse, qui cette année a été envisagée comme une manifestation à but majoritairement non lucratif (les seules recettes étant celles de la buvette) a été très appréciée : jeux et activités vécues collectivement (dont la fresque qui est maintenant placée sous le préau), repas participatif très convivial.

Par ailleurs, notons que suite à la modification des statuts votée ce jour, la carte FOL individuelle n'étant plus demandée systématiquement, cela permettra une économie substantielle l'année scolaire prochaine.

Ces deux bilans sont votés à l'unanimité des 17 votants.

* Morgane Miftari soumet les comptes de la cantine, qui présente un solde positif.

Précision est donnée que le SOU ne prend pas en charge le personnel de la cantine, qui est payé par la Mairie.

Dépenses : RPC 12935 € ; frais bancaires : 18 € ; Achats divers (assiettes jetables, etc.) : 189 €

Recettes (paiement des repas par les parents) 14122 €

Quelques remarques :

Des idées seraient les bienvenues pour investir le solde positif de la cantine.

Mais le lave-vaisselle, qui avait environ 15 ans, a été remplacé en début d'année scolaire, et son coût, de l'ordre de 700€, apparaîtra sur le prochain exercice.

Le bilan est approuvé par l'unanimité des 17 votants.

* Stéphanie Vives était en charge des finances de la garderie, complètement gérée par le SOU.
Un bénéficiaire se dégage, qu'il est difficile de qualifier : en effet, on a seulement un recul de 2 ans sur le fonctionnement et c'est difficile de savoir quelle somme il faut laisser sur le compte par sécurité.
En effet les effectifs peuvent beaucoup varier d'une année à l'autre.

Par ailleurs, la Mairie donne des explications supplémentaires sur le fait qu'elle n'a pas donné de subvention en ce début d'année. La subvention n'est pas automatique et, le solde étant positif, elle n'est pas justifiée. Cependant la somme est provisionnée sur les comptes de la Mairie, et M. le Maire précise que nous ne devons pas hésiter à demander la subvention si le besoin s'en fait sentir.

Ce sera sans doute le cas pendant le prochain exercice, car pour l'instant environ 14 enfants fréquentent la garderie, ce qui ne sera pas suffisant par rapport à la charge salariale.

Carole Bertogli aborde également le sujet du salaire de Nathalie Zerdoun, et précise que cette dernière est actuellement payée au minimum légal et sans visibilité sur son salaire, puisqu'elle est payée en fonction des heures qu'elle fait et que ces dernières sont très variables.

Le bilan est approuvé par l'unanimité des 17 votants.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elus en 2012 et sortants en 2015 :

Les noms rayés sont ceux de démissionnaires :

S. FAVRE	S. VIVES	S. MARTEL
D. LEVRAT	E. PRUVOT	A. JUSSELME

Elus en 2013 et sortants en 2016 :

A. MARTEL	C. BERTOGLI	K. POJER	M. PIGNON
S. SLIMATI	A. LENOEL	Seb. BARBET	

L'Assemblée vote l'arrivée au conseil d'administration de

* Florence BERTRAND pour remplacer Stéphanie VIVES parmi les sortants en 2015

* Stéphanie BARBET pour remplacer André JUSSELME parmi les sortants en 2015

* ainsi que des **Elus en 2014 et sortants en 2017 :**

E. BEY	F. BONJOUR	C. BOUVRY	L. CHOUTEAU
L. CURTAT	M. DIDIER	F. LEVRAT	N. LOIRE
M. MIFTARI	S. SOILEUX	P. VAUCORET	N. ZERDOUN

Tous ces membres sont élus à l'unanimité des 17 votants.

Le nouveau conseil d'administration élit ensuite à l'unanimité le **nouveau Bureau :**

Président :	F. BONJOUR
Vice-Présidente :	M. PIGNON
Trésorière :	N. LOIRE
Trésorière adjointe :	F. LEVRAT
Secrétaire :	A. LENOEL
Secrétaire adjointe :	L. CURTAT

Commission cantine : M. MIFTARI (trésorière)
S. FAVRE
S. SLIMATI

Commission garderie : F. LEVRAT (trésorière)
K. POJER
E. PRUVOT

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

La suite des points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est évoquée par le nouveau bureau.

DATES POUR LES MANIFESTATIONS 2014-2015

Le nouveau Bureau étant constitué de personnes nouvelles sur leurs postes, ces dernières proposent de se retrouver très vite pour une réunion qu'elles auront préparée, afin d'évoquer les différentes manifestations de l'année scolaire. En effet, elles désirent prendre le temps de réfléchir à de nouvelles propositions, tout en gardant certaines manifestations lorsque cela est envisageable.

Sébastien Martel et Sébastien Barbet ont proposé de prendre en charge la manifestation boudin, devenue tradition à Sainte-Croix. Date prévisionnelle : 15 novembre 2014.

Par ailleurs Nathalie Zerdoun serait partante pour prendre en charge, comme les années précédentes, la vente de fleurs de printemps.

Laurence Chouteau serait d'accord pour reprendre en charge la vente de photos de classe.

PROJETS DE SPECTACLES ET DE SORTIES PEDAGOGIQUES

Elise Pruvot évoque ensuite les projets des enseignants pour l'année 2014-2015, qui feront l'objet de demande de financement par le SOU.

Le fil conducteur de l'année sera les 4 éléments.

Un film d'animation interactif « Perrine et le potier » sera proposé aux élèves de la maternelle au CE1 le 02/10/14 pendant le temps de classe.

Sur le thème de l'EAU :

- les 2 maîtresses ont candidaté pour une classe natation à Hauteville du 10 au 14 mars pour les CP-CE1 et CE2-CM1-CM2. Le SOU avait donné un accord de principe pour cette demande en fin d'année scolaire dernière. Nous sommes en attente de la réponse officielle de l'USEP. La sortie reviendrait à 210€ par enfant sans compter le transport, une partie serait prise en charge par le SOU.

Par ailleurs Elise Déloge souhaite continuer à participer à 3 rencontres USEP cette année avec sa classe.

Sur le thème du FEU :

- visite de la caserne des pompiers

L'aspect financier concerne le transport ; à voir si possibilité de s'organiser avec les parents et/ou d'utiliser le bus habituellement consacré aux trajets pour le gymnase.

Sur le thème de la TERRE :

Le potager mis en place l'an dernier sera réutilisé.

Il faudrait compter seulement des achats (bulbes etc.) à hauteur de 80€.

Sur le thème de l'AIR :

Un budget de 100€ environ permettrait :

- un élevage de coccinelles (E. Déloge)
- un élevage de papillons (S. Bruyère)
- un élevage de fourmis (E. Pruvot)

Par ailleurs, il faudra continuer à assurer les frais du LAPINOÛ de la classe maternelle (vétérinaire, alimentation, litière...).

Les enseignants aimeraient également proposer un spectacle de Noël aux enfants en décembre sur le temps scolaire. Le bureau du SOU, considérant qu'il peut s'agir là d'un choix pédagogique, donne son accord à Elise Pruvot pour que les enseignants initient des recherches.

Prochaine réunion le lundi 06.10.2014 à 20 h
salle de réunion de la Mairie